

(1)

(N° 170.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 12 MAI 1863.

Crédits supplémentaires au Département des Travaux Publics ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. **MOUTON**.

MESSIEURS,

Le projet de loi allouant des crédits supplémentaires au Département des Travaux Publics, à concurrence de fr. 446,627-34, n'a donné lieu à aucune observation au sein des sections.

La section centrale, à l'unanimité de ses membres présents, a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,
MOUTON.

Le Président,
E. VANDENPEEREBOOM.

(¹) Projet de loi, n° 132.

(²) La section centrale, présidée par M. E. VANDENPEEREBOOM, était composée de MM. JOURET (MARTIN), VAN HUMBEËCK, VAN LEENPOEL, VAN ISEGHEM, MOUTON et DE FLORISONE.
